

PRIX DES ANNONCES : Annonces, la ligne, fr. 0.50; - Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; - Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; - Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; - Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; - Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; - Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00. Administration et Rédaction : 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur. Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h. Les articles n'engagent que leurs auteurs. - Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS : 1 mois, fr. 2.50 - 3 mois, fr. 7.50 Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes. Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste. J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire « La Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

VERS LA BELGIQUE FÉDÉRALE La Conjuratation de l'Etat en Russie

Vers la Belgique fédérale

Il ne faut désespérer de rien. La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera. Nos frères flamands commencent à se rendre compte qu'on ne gagne rien à brusquer les choses. Voici qu'ils commencent à évoluer vers une conception plus sage de notre devenir politique. Het Vlaamsch Nieuws, le brûlant organe du Dr Borms et de Raphaël Verhulst, nous apporte la rafraîchissante nouvelle que voici : les Flamandistes unionistes, c'est-à-dire ceux qui rejettent l'idée d'une séparation radicale de la Flandre et de la Wallonie, autrement dit les fédéralistes flamands, vont se réunir très prochainement à Bruxelles ou à Anvers en un congrès où ils fixeront leur programme et choisiront un comité directeur.

Les protagonistes de ce mouvement, dont M. L. Stevens paraît être le chef, sont d'ores et déjà d'accord sur les bases suivantes :

1° La plus grande autonomie possible pour la Flandre dans une union politique avec la Wallonie, avec ou sans conservation du nom de Belgique;

2° L'union des Etats de Flandre et de Wallonie s'opérera par la restauration de l'indépendance et de la neutralité complètes du pays, garanties à la Conférence de la Paix;

3° La Flandre et la Wallonie auront un pouvoir législatif, exécutif et judiciaire autonome.

Le point caractéristique de ce programme flamand, c'est l'union politique qu'il préconise avec la Wallonie. Nous voilà loin des exagérations du début. Il ne s'agit plus maintenant d'une entreprise de démolition nationale. La Flandre commence à comprendre qu'il est plus avantageux pour elle de participer comme associée aux bénéfices de la firme commerciale : « Belgique ».

Quoi qu'on en dise, les Flamands et les Wallons pris en bloc ont des qualités communes et, parmi ces qualités, il faut citer le sens de la mesure ou plus exactement le bon sens. Il n'y a sans doute pas d'âme belge, mais il y a un bon sens belge très caractéristique. C'est pourquoi nous devons en arriver tôt ou tard à une solution raisonnable du problème des races.

Je me rappelle l'article récent qu'un jeune Flamand insérait dans l'Information de Bruxelles en réponse à mon étude sur la question wallonne.

Le Jong-Vlaamijng y déclarait sans ambages : « Que voulez-vous que la Belgique nous fasse? La Belgique est aux Flamands ce que la Russie est aux Polonais et l'Angleterre aux Irlandais. La Belgique est pour nous la marâtre et restera toujours la marâtre, parce qu'il est aussi difficile de changer un homme en femme que de transformer une marâtre en une mère! »

Il était tout de même un peu osé de comparer la Flandre à l'Irlande ou à la Pologne. Car enfin les Flamands ont eu 49 ministres dans les cabinets qui se sont succédés en Belgique depuis 1830 et les Wallons, seulement 25.

Il est possible évidemment que la Flandre ait été trahie par ses mandataires, mais cette trahison est-elle imputable à la Wallonie et celle-ci n'en a-t-elle pas été politiquement la victime?

Que diable! si les Polonais avaient eu cette chance d'avoir 49 ministres au Parlement de Pétersbourg contre 25 ministres russes, ils auraient mieux su s'en servir! Et si cette pauvre Irlande catholique avait eu dans l'Angleterre protestante la moitié des ressources dont disposait la Flandre des Boerenbonden dans la patrie de M. Woeste, il y a longtemps qu'elle aurait obtenu son Home rule!

Si les Flamands veulent nous faire croire qu'ils n'ont rien obtenu tout pendant quatre-vingt ans, c'est qu'ils n'ont pas été capables d'utiliser la force énorme dont ils disposaient. Et dans ce cas nous pourrions douter de leur capacité politique. Ils ne se font pas faute, d'ailleurs, d'avouer leur infériorité à cet égard : « Notre peuple, dit l'auteur de la Flandre martyre, est le plus arriéré de l'Univers ». Nous ne le lui avons pas fait dire.

Mais si vraiment le peuple flamand est aussi arriéré que le prétend Severus, comment a-t-il la prétention de se séparer brusquement de son associé wallon et de faire ses affaires tout seul?

S'imaginer-t-il qu'il va pouvoir rompre sans préjudice l'ensemble économique qui, depuis l'époque autrichienne, fait la richesse de notre pays? A-t-il l'illusion qu'il pourra se passer de nous, parce que des géologues ont découvert sous les bruyères de la Campine quelques milliards de tonnes de houille?

Heureusement le bon sens reprend bientôt ses droits et l'enfant prodigue finit toujours par rentrer au bercail. Sa mère lui ouvre tendrement les bras, et le grand frère plus sage, resté à la maison, rend au cadet la place que celui-ci réclame au foyer familial.

Mais il ne s'agit ici de tuer le veau gras, ni d'entonner des chants de fête, car l'événement n'a rien d'extraordinaire. L'évolution du parti flamand, était dans la logique des choses. On devait prévoir que l'attitude de certains Jeunes-Flamands s'adoucirait tôt ou tard.

Car plus la guerre dure, plus les chancelleries se montrent soucieuses de trouver des solutions conciliantes. Et qui ne voit que la meilleure combinaison pour les Wallons et les Flamands, c'est de rester économiquement unis, tout en gardant une large autonomie politico-administrative? Mais, dans le stade actuel de l'histoire, l'union économique entre les deux peuples, n'est pratiquement possible que sous la forme fédérale.

Ce serait une utopie de croire que l'Etat wallon et l'Etat flamand, absolument séparés l'un de l'autre, puissent se maintenir indépendants par leurs propres forces entre les grandes nations qui les pressent.

Pour que ces deux Etats ne soient pas absorbés, il faut absolument qu'ils se soutiennent l'un l'autre et qu'ils conservent entre eux des liens politiques assez forts pour leur assurer la consistance dont ils ont besoin vis-à-vis de l'étranger.

Une Wallonie complètement détachée de la Flandre risquerait d'être entraînée vers le Sud.

Une Flandre n'ayant plus de relations politiques avec les provinces wallonnes subirait une attraction du même ordre, mais dans une direction opposée.

Sous prétexte d'appliquer strictement le principe de la communauté des langues, certaines grandes puissances (l'Angleterre par exemple) pourraient pousser la partie Nord du pays dans le giron de la Hollande et la partie méridionale dans les bras hospitaliers de la France convalescente.

Ce serait pour Albion le moyen de créer deux puissants Etats-tampons contre l'Allemagne, l'un néerlandais avec la Flandre, et l'autre français avec la Wallonie.

Adaptant ainsi la formule de 1815 au goût du jour, l'Angleterre ferait coup double : elle barrerait à sa rivale la route de l'Océan, et incorporerait à son domaine économique la Hollande en la soustrayant à l'influence « industrielle » de l'Allemagne, par l'octroi des charbons de la Campine.

Mais dans ces conditions, la Belgique disparaîtrait de la carte du monde.

Nous ne pouvons souscrire à ce suicide par persuasion.

Notre devoir le plus sacré est de maintenir entre les grands peuples qu'il entourent, une Belgique capable de remplir son rôle historique d'Etat de transition, convoyeur des échanges internationaux, intermédiaire des transactions de l'Europe continentale avec les vastes marchés d'Outre-Mer.

Mais cet idéal ne peut-être réalisé que par une Belgique fédérale, c'est-à-dire par des Etats unis de Flandre et de Wallonie, possédant un minimum d'institutions politiques communes. (Ministère des affaires étrangères, office central du commerce des transports et du régime douanier, délégation des deux Parlements délibérant dans la capitale fédérale.)

Il ne faut désespérer de rien. La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera.

Nos frères flamands commencent à se rendre compte qu'on ne gagne rien à brusquer les choses. Voici qu'ils commencent à évoluer vers une conception plus sage de notre devenir politique.

Het Vlaamsch Nieuws, le brûlant organe du Dr Borms et de Raphaël Verhulst, nous apporte la rafraîchissante nouvelle que voici : les Flamandistes unionistes, c'est-à-dire ceux qui rejettent l'idée d'une séparation radicale de la Flandre et de la Wallonie, autrement dit les fédéralistes flamands, vont se réunir très prochainement à Bruxelles ou à Anvers en un congrès où ils fixeront leur programme et choisiront un comité directeur.

Les protagonistes de ce mouvement, dont M. L. Stevens paraît être le chef, sont d'ores et déjà d'accord sur les bases suivantes :

1° La plus grande autonomie possible pour la Flandre dans une union politique avec la Wallonie, avec ou sans conservation du nom de Belgique;

2° L'union des Etats de Flandre et de Wallonie s'opérera par la restauration de l'indépendance et de la neutralité complètes du pays, garanties à la Conférence de la Paix;

3° La Flandre et la Wallonie auront un pouvoir législatif, exécutif et judiciaire autonome.

Le point caractéristique de ce programme flamand, c'est l'union politique qu'il préconise avec la Wallonie. Nous voilà loin des exagérations du début. Il ne s'agit plus maintenant d'une entreprise de démolition nationale. La Flandre commence à comprendre qu'il est plus avantageux pour elle de participer comme associée aux bénéfices de la firme commerciale : « Belgique ».

Quoi qu'on en dise, les Flamands et les Wallons pris en bloc ont des qualités communes et, parmi ces qualités, il faut citer le sens de la mesure ou plus exactement le bon sens. Il n'y a sans doute pas d'âme belge, mais il y a un bon sens belge très caractéristique. C'est pourquoi nous devons en arriver tôt ou tard à une solution raisonnable du problème des races.

Je me rappelle l'article récent qu'un jeune Flamand insérait dans l'Information de Bruxelles en réponse à mon étude sur la question wallonne.

Le Jong-Vlaamijng y déclarait sans ambages : « Que voulez-vous que la Belgique nous fasse? La Belgique est aux Flamands ce que la Russie est aux Polonais et l'Angleterre aux Irlandais. La Belgique est pour nous la marâtre et restera toujours la marâtre, parce qu'il est aussi difficile de changer un homme en femme que de transformer une marâtre en une mère! »

Il était tout de même un peu osé de comparer la Flandre à l'Irlande ou à la Pologne. Car enfin les Flamands ont eu 49 ministres dans les cabinets qui se sont succédés en Belgique depuis 1830 et les Wallons, seulement 25.

Il est possible évidemment que la Flandre ait été trahie par ses mandataires, mais cette trahison est-elle imputable à la Wallonie et celle-ci n'en a-t-elle pas été politiquement la victime?

Que diable! si les Polonais avaient eu cette chance d'avoir 49 ministres au Parlement de Pétersbourg contre 25 ministres russes, ils auraient mieux su s'en servir! Et si cette pauvre Irlande catholique avait eu dans l'Angleterre protestante la moitié des ressources dont disposait la Flandre des Boerenbonden dans la patrie de M. Woeste, il y a longtemps qu'elle aurait obtenu son Home rule!

Si les Flamands veulent nous faire croire qu'ils n'ont rien obtenu tout pendant quatre-vingt ans, c'est qu'ils n'ont pas été capables d'utiliser la force énorme dont ils disposaient. Et dans ce cas nous pourrions douter de leur capacité politique. Ils ne se font pas faute, d'ailleurs, d'avouer leur infériorité à cet égard : « Notre peuple, dit l'auteur de la Flandre martyre, est le plus arriéré de l'Univers ». Nous ne le lui avons pas fait dire.

Mais si vraiment le peuple flamand est aussi arriéré que le prétend Severus, comment a-t-il la prétention de se séparer brusquement de son associé wallon et de faire ses affaires tout seul?

S'imaginer-t-il qu'il va pouvoir rompre sans préjudice l'ensemble économique qui, depuis l'époque autrichienne, fait la richesse de notre pays? A-t-il l'illusion qu'il pourra se passer de nous, parce que des géologues ont découvert sous les bruyères de la Campine quelques milliards de tonnes de houille?

Heureusement le bon sens reprend bientôt ses droits et l'enfant prodigue finit toujours par rentrer au bercail. Sa mère lui ouvre tendrement les bras, et le grand frère plus sage, resté à la maison, rend au cadet la place que celui-ci réclame au foyer familial.

Mais il ne s'agit ici de tuer le veau gras, ni d'entonner des chants de fête, car l'événement n'a rien d'extraordinaire. L'évolution du parti flamand, était dans la logique des choses. On devait prévoir que l'attitude de certains Jeunes-Flamands s'adoucirait tôt ou tard.

Car plus la guerre dure, plus les chancelleries se montrent soucieuses de trouver des solutions conciliantes. Et qui ne voit que la meilleure combinaison pour les Wallons et les Flamands, c'est de rester économiquement unis, tout en gardant une large autonomie politico-administrative? Mais, dans le stade actuel de l'histoire, l'union économique entre les deux peuples, n'est pratiquement possible que sous la forme fédérale.

Ce serait une utopie de croire que l'Etat wallon et l'Etat flamand, absolument séparés l'un de l'autre, puissent se maintenir indépendants par leurs propres forces entre les grandes nations qui les pressent.

Pour que ces deux Etats ne soient pas absorbés, il faut absolument qu'ils se soutiennent l'un l'autre et qu'ils conservent entre eux des liens politiques assez forts pour leur assurer la consistance dont ils ont besoin vis-à-vis de l'étranger.

Une Wallonie complètement détachée de la Flandre risquerait d'être entraînée vers le Sud.

Une Flandre n'ayant plus de relations politiques avec les provinces wallonnes subirait une attraction du même ordre, mais dans une direction opposée.

Sous prétexte d'appliquer strictement le principe de la communauté des langues, certaines grandes puissances (l'Angleterre par exemple) pourraient pousser la partie Nord du pays dans le giron de la Hollande et la partie méridionale dans les bras hospitaliers de la France convalescente.

Ce serait pour Albion le moyen de créer deux puissants Etats-tampons contre l'Allemagne, l'un néerlandais avec la Flandre, et l'autre français avec la Wallonie.

Adaptant ainsi la formule de 1815 au goût du jour, l'Angleterre ferait coup double : elle barrerait à sa rivale la route de l'Océan, et incorporerait à son domaine économique la Hollande en la soustrayant à l'influence « industrielle » de l'Allemagne, par l'octroi des charbons de la Campine.

Mais dans ces conditions, la Belgique disparaîtrait de la carte du monde.

Nous ne pouvons souscrire à ce suicide par persuasion.

Notre devoir le plus sacré est de maintenir entre les grands peuples qu'il entourent, une Belgique capable de remplir son rôle historique d'Etat de transition, convoyeur des échanges internationaux, intermédiaire des transactions de l'Europe continentale avec les vastes marchés d'Outre-Mer.

Mais cet idéal ne peut-être réalisé que par une Belgique fédérale, c'est-à-dire par des Etats unis de Flandre et de Wallonie, possédant un minimum d'institutions politiques communes. (Ministère des affaires étrangères, office central du commerce des transports et du régime douanier, délégation des deux Parlements délibérant dans la capitale fédérale.)

C'est d'avoir pensé que la Flandre pouvait industriellement se passer de sa collaboratrice wallonne.

La troisième est une erreur tactique, elle a consisté à placer le pivot géographique du mouvement flamand, en dehors de son centre de gravité naturelle.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 7 septembre. Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière et du général von Boehm.

Au Nord-Est de Langemark, une poussée locale a valu aux troupes bavaroises plus de 100 prisonniers.

Au Sud d'Ypres, nous avons refoulé plusieurs attaques des Anglais.

Sur les fronts de bataille, de violents engagements d'infanterie se sont développés dans le terrain devant nos positions.

Dans la ligne passant par Fins-Libremont-Longwesnes, nos arrière-gardes ont contraint l'adversaire de se déployer et d'exécuter des attaques sanglantes.

Nos aviateurs de bataille ont efficacement mitraillé des colonnes ennemies passant la Somme près de Brye et Saint-Christ.

Sur la Somme et sur l'Oise, l'ennemi a suivi par Ham et Chauny et se trouvait vers le soir en combat avec nos arrière-gardes dans la ligne Aubigny-Ville-Uier.

Entre l'Oise et l'Aisne, violents combats dans le terrain devant les lignes.

Des deux côtés de Vaugnillon, nous avons rejeté de plus fortes charges de l'ennemi.

Groupe d'armées du Kronprinz allemand.

A l'Est de Vailly, sur l'Aisne, nous sommes en contact combattif avec l'adversaire; sur les hauteurs au Nord-Est de Fismes, nous avons repoussé de nouvelles attaques des Américains.

Berlin, 6 septembre. — Officiel : Nos sous-marins ont coulé dans la Méditerranée 13.000 tonnes brut.

Sofia, 3 septembre. — Officiel : Sur le front en Macédoine, au Nord de Bitolia, nos avant-postes ont repoussé un détachement d'assaut français qui tentait d'approcher de nos tranchées.

Dans la boucle de la Czerna, violente canonnade réciproque.

Au Nord de Makovo, un de nos détachements d'assaut a pénétré dans des tranchées ennemies et en a ramené du matériel de guerre.

A l'Est et à l'Ouest du Dobropolje, la canonnade a été plus violente par intermittence de part et d'autre.

La canonnade ennemie a été modérée au Sud de Huma et violente des deux côtés du Vardar.

Des détachements anglais ont attaqué nos tranchées avancées sur les deux rives du Vardar; ils ont été dispersés par notre feu.

Sofia, 4 septembre. — Officiel : Sur le front en Macédoine, dans la vallée supérieure de la Skumbi, et au Nord de Bitolia, nos avant-postes ont dispersé à coups de fusil des troupes ennemies.

Au Sud de Huma, près du village de Mojna, et des deux côtés du Vardar, violente canonnade réciproque. Sur divers points de part et d'autre du Vardar, des détachements d'infanterie ont tenté d'approcher de nos positions; ils ont été dispersés soit par notre feu, soit par corps à corps.

A l'Est et à l'Ouest de la vallée de la Strouma, des combats aériens se sont terminés à notre avantage.

Le sous-officier allemand, Fizer a remporté sa 14e victoire aérienne et a descendu au cours d'un combat, un avion ennemi qui est tombé en flammes au Nord du village de Bondimirtzi.

Constantinople, 4 septembre. — Officiel : Sur le front en Palestine, faible canonnade réciproque.

Dans le secteur de la côte et à l'Ouest de la route de Jerusalem à Nablus, nous avons repoussé des attaques de détachements de reconnaissance ennemis.

Notre artillerie a descendu un avion ennemi à l'embouchure du Jourdain.

Bombats entre patrouilles sur la hauteur à l'Ouest de Nuan.

Rien de nouveau à signaler des autres fronts.

Berlin, 5 septembre. — Officiel : La nouvelle attaque dirigée le 2 septembre, par des forces ennemies importantes, contre le secteur de l'Oise et de l'Aisne, ne leur a valu qu'un gain territorial minime. L'ennemi n'a réussi qu'à faire occuper d'une manière insignifiante notre ligne depuis le Sud-Est de Coucy-le-Château jusqu'à la petite localité Tornay-Soray, sur la route de Coucy à Soissons, et a, pour atteindre ce résultat, laissé sur le théâtre de combat quantité de tanks démolis et de morts.

Les Américains, les Italiens et les Marocains mis en ligne, pour donner à l'assaut plus de force et d'élan, n'ont pu corser ce mine succès.

Le 3 septembre, dans l'après-midi, l'ennemi a tenté d'élargir le léger renforcement qu'il avait fait

dans la même ligne vers Noyon, et de conquérir en même temps le plateau qui s'étend vers l'Est, au Sud-Est de Laifoux.

Comme les jours précédents, le ciel était couvert de lourds nuages, mais vers midi, une soudaine éclaircie nous a permis de découvrir les armées ennemies, qui n'ont pu développer leur attaque comme elles l'avaient projeté, le feu concentré de notre artillerie ayant été aussitôt dirigé contre les endroits où se préparait leur attaque et ayant entravé leurs mouvements.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 6 septembre (3 h) :

Nous avons continué notre progression au cours de la nuit.

Entre la Somme et l'Aisne, nos troupes ont continué à franchir la Somme dans la région de Epénencourt et plus au Sud en plusieurs points jusqu'à la route de Ham à Péronne.

Au Sud de Ham, nous avons occupé Le Plessis-Patte-Doie, Berlencourt et Passé-Cuivry, Caillouel, Crépiigny, Abbécourt.

Au Nord de l'Ailette, nous avons atteint les abords de Sinceny et le plateau au Nord de Landricourt.

Au Sud de l'Ailette nous bordons le ravin de Vauxaillon.

Sur le front de la Vesle, les Américains ont porté leurs lignes jusqu'aux abords de Villers-en-Prayèves sur les pentes Nord-Est du Revillon et ont occupé Clennes.

Paris, 7 septembre (11 h)

Sur tout le front compris entre la Somme et l'Aisne, la poussée de nos troupes ne s'est pas ralentie au cours de la journée, en dépit des efforts tentés par les Allemands pour enrayer notre avance, notamment au Nord de l'Ailette.

Nous tenons Ham et Chauny.

A l'Est du canal du Nord, nous avons porté notre front sur la ligne jalonnée par Langhy, Foreste, Villers-Saint Christophe, Estouilly, (Est de Ham), Brouchy, Villeselve, Ugy-le-Gay, Viry-Nouzeuil (Nord-Est de Chauny).

Depuis hier, nos troupes ont progressé par endroits de plus de dix kilomètres en profondeur.

Au Nord de l'Ailette, nous occupons la basse forêt de Coucy jusqu'à Petit Paris.

Les Allemands ont dû abandonner dans la forêt un matériel et des dépôts de munitions considérables.

Plus à droite, nous tenons les abords de Fresnes, Quincy-Basse, les lisières Ouest de Vauxaillon, la ferme Moisy, Laflaux.

Nous avons occupé nos anciennes tranchées sur l'ensemble du front au Nord de l'Aisne.

Au Sud de l'Aisne, les Américains ont réalisé de nouveaux progrès dans la région de Villers-en-Prayèves et de Révillon.

Londres, 5 septembre. — Officiel : De violents combats se sont livrés hier au Nord de la Lys. Nos troupes ont attaqué le matin la colline 63, au Sud-Ouest de Messines, et l'ont conquise; plus d'une centaine de prisonniers sont restés entre leurs mains.

Nous nous sommes emparés l'après-midi du village de Ploegsteert; nous avons fait une centaine de prisonniers et pris un certain nombre de mitrailleuses.

Au Nord de la colline 63, nos troupes se sont battues sans trêve dans le secteur de Wytchaete, où l'ennemi a vainement plusieurs fois attaqué.

Sur le front de la Lys, nos troupes ont occupé la ligne délimitée à grands traits par Voormezele-Walvenghem-Neuve-Chapelle et Givenchy. Nous avons reconquis la ligne que nous occupions avant 9 avril. A l'Est de Givenchy, nous tenons une partie des anciennes positions allemandes.

Sur le front méridional, l'ennemi a violemment attaqué hier nos nouvelles positions près d'Inchy-en-Artois; il a été repoussé après un combat acharné. Nous avons amélioré nos positions au Sud de Mouvères et à l'Est d'Arneur; en outre, nous avons conquis Neuville-Bourgonval.

Nous avons repoussé une contre-attaque prononcée hier soir par l'ennemi à l'Est de Manancourt.

Des combats se sont aussi livrés dans les environs de Péronne, où nous avons légèrement amélioré notre ligne.

Dans le courant des quatre dernières journées, nos troupes ont fait plus de 16.000 prisonniers et se sont emparées de plus de 100 canons.

Rome, 5 septembre. — Officiel : Tout le long du front, violente canonnade réciproque et activité modérée des patrouilles de reconnaissance.

On projetait d'occuper en même temps la banque d'empire, la station centrale du téléphone et les télégraphes et de proclamer la dictature militaire avec l'interdiction sous peine de mort de tenir des réunions quelconques jusqu'à l'arrivée des autorités militaires anglaises.

On discutait aussi l'organisation de services religieux et de prêcher dans les églises; avec l'aide du haut clergé, pour défendre la contre-révolution.

A la même réunion, on remit au commandant dont il s'agit, conformément aux promesses de Lockhart, une somme de 700.000 roubles pour organiser le mouvement révolutionnaire.

débats, Raily, avait surtout en vue d'obtenir des documents pour justifier une guerre de la Russie contre l'Allemagne, guerre qui devait être déclarée, d'ailleurs, immédiatement après la révolution.

Le 28 août, l'on remit à nouveau, au commandant des troupes du Soviet 300.000 roubles et l'on arrangea son voyage à Saint-Petersbourg afin d'établir le contact avec les cercles militaires anglais dirigeants de St-Petersbourg et les gardes blancs russes qui se groupaient autour de ces derniers.

L'entrevue à St-Petersbourg eut lieu le 29 août. On discuta à cette séance la question de se mettre en rapport avec Nijni-Novgorod et Tarnob.

L'on envisagea en même temps, avec les représentants de différentes puissances « alliées » les mesures à prendre pour aigri la situation intérieure en Russie, et affaiblie ainsi la puissance des Soviets dans leur lutte avec les Tchèques-Slovaques et les Anglo-Français, et l'on songea tout spécialement à augmenter les difficultés du ravitaillement à Moscou et à Saint-Petersbourg.

On prépara des plans pour faire sauter les ponts et les voies ferrées pour incendier et détruire les dépôts de vivres.

L'on a pu constater également que les conjurateurs franco-anglais avaient organisé sur des bases très vastes le système d'espionnage dans les différents commissariats; ce qui fut confirmé par des perquisitions ultérieures au cours desquelles l'on découvrit toute une série de rapports secrets sur le front Est.

Les officiers arrêtés à ce propos (Capitaine Friede et autres) déclarèrent qu'ils avaient fourni aux Anglo-Français des renseignements secrets sur les mouvements des troupes du Soviet et surtout toutes indications secrètes sur la situation intérieure en Russie.

Des arrestations furent opérées tant à Saint-Petersbourg qu'à Moscou. Les documents qui se trouvent actuellement à la disposition du gouvernement des Soviets attestent d'une manière absolue, l'existence d'une conjuration des représentants diplomatiques et militaires de puissances étrangères.

La Commission ordinaire possède des attestations signées de la main même de Lockhart qui permettaient aux conjurateurs de bénéficier de l'appui de la mission militaire anglaise à Moscou.

Suit un exemple concernant le capitaine Krankalj des fusiliers celtons. Le papier porte l'écusson et le timbre de la mission anglaise et la date du 18 août.

Les conjurateurs avaient élaboré des plans précis pour organiser les pouvoirs gouvernementaux dès le jour qui suivrait l'insurrection. On prévoyait l'établissement d'une dictature de trois personnes; des comités spéciaux étaient prévus parmi les troupes, etc.

Le chef de la mission militaire anglaise Lockhart, lorsqu'il fut entendu, chercha à nier les faits rapportés ci-dessus, la commission extraordinaire a néanmoins eu mains des documents irréfutables qui démontrent que tous les fils de la conjuration se concentraient dans les mains de la mission anglaise, à côté de laquelle les personnes les plus compromises dans l'affaire sont le consul général français Grenard, le général français Lavergne et une série d'autres officiers français et anglais.

EN ITALIE.

Rome, 5 septembre. — Le Congrès national socialiste, qui s'est tenu à Rome, a discuté longuement l'attitude à adopter par le parti, ses parlementaires et ses journaux à l'égard de la guerre.

Une motion de l'extrême-gauche recommandant une attitude résolument opposée à la guerre a été adoptée par 14,065 voix.

EN AMÉRIQUE.

Lucano, 5 septembre. — L'« Agencia Americana » annonce que 300 bandits chiliens ont traversé la frontière argentine et ont pillé plusieurs villages.

Les

Jusqu'ici, il n'apparaît pas que Foch soit à la veille d'atteindre ce résultat. Le front allemand ne s'est pas écroulé sous les coups de masse les plus violents; il s'est replié élastiquement. Attendez la fin. Von Hindenburg ne s'est retiré que pour recueillir son front et éparpiller des sacrifices inutiles; il ne tardera pas à monter de nouveaux le dents.

Vienne, 5 septembre. — De la « Nouvelle Presse Libre » :
Le général von Stronch s'est entretenu avec des journalistes de la situation militaire sur le front à l'Ouest. Il leur a dit qu'ayant demandé il y a quelques jours son avis au général Ludendorff, celui-ci lui a répondu que le mouvement de recul sur le front à l'Ouest se fait absolument comme il avait été projeté et qu'il n'existe pas la moindre raison de juger la situation défavorablement. Le général a continué ainsi :
— Il ne faut pas perdre de vue que les informations des Anglais et des Français sont fort exagérées, étant uniquement destinées à regalar l'opinion publique, qui est lasse de la guerre et à l'aider à se consoler des énormes pertes subies par les Français et leurs alliés.

Tous ceux qui reviennent du front à l'Ouest savent que le moral y est partout excellent et que la propagande que l'Entente poursuit à l'aide de moyens blâmables n'entame en aucune manière.
Je vous répète qu'il n'y a pas la moindre raison de s'inquiéter.
On ne peut pas toujours avancer et nous pouvons supporter une réaction avec autant plus de calme que nous sommes tous fermement convaincus qu'une percée de notre front par l'Entente est absolument exclue du domaine des possibilités.

Tous ses efforts doivent forcément se briser contre les positions de la ligne Hindenburg.
La Guerre sur Mer
Rotterdam, 5 septembre. — Le « Nieuwe Rotterdamse Courant » apprend que le vapeur néerlandais « Merak » (3.024 tonnes brut), saisi par le gouvernement américain, a été torpillé le 6 août.

Londres, 5 septembre. — La grève des ouvriers du port de Cork n'ayant pas pris fin, le gouvernement anglais a décrété le départ de tous les navires qui se trouvaient dans le port.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 5 septembre. — M. Longuet démontre dans le « Populaire » que le gouvernement a toujours compté en Russie, depuis la révolution, sur des éléments qui sont devenus ensuite les meilleurs soldats de l'Allemagne : le cas de M. Mikoukoff est le dernier en date d'une longue série de cas tout pareils.

Gênève, 5 septembre. — Un grand nombre de matelots et de soldats de marine, qui se trouvent à bord de navires à Boulogne ont été atteints ces derniers jours d'une affection indéterminée.
Les médecins ne sont pas encore parvenus à établir un diagnostic certain, mais on croit toutefois qu'il s'agit de la peste.

La maladie a fait plusieurs victimes parmi les médecins traitants et le personnel sanitaire.

Berlin, 5 septembre. — Le général Skoropadsky, hetman de l'Ukraine, accompagné du baron Steinhilf, ministre de l'Ukraine à Berlin, a rendu visite aujourd'hui au chancelier de l'Empire, ainsi qu'à M. von dem Busche, sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

Berlin, 5 septembre. — L'hétman de l'Ukraine a assisté aujourd'hui au dîner offert en son honneur par le chancelier. Le dîner a été suivi d'une réception des représentants des puissances coalisées, à laquelle assistaient également les membres de la légation ukrainienne et une foule de personnalités politiques.

L'hétman a quitté Berlin hier soir pour Wilhelmshöhe, à l'effet de rendre visite à l'empereur.

Berlin, 5 septembre. — Le « Lokal Anzeiger » apprend de Vienne que le président du Conseil municipal de Varsovie, M. Pulawski, a été reçu en audience par l'hétman Skoropadsky.

On croit que cette entrevue a trait à l'ouverture de prochaines relations diplomatiques entre la Pologne et l'Ukraine.

Berlin, 5 septembre. — La « Gazette Générale de l'Allemagne du Nord » écrit :
— Au sujet des informations de la presse qui affirment que la visite à Vienne du secrétaire d'Etat Hintze a amené un accord complet au sujet des questions en discussion, nous sommes autorisés à déclarer que le voyage du secrétaire d'Etat n'avait nullement pour objet de prendre des résolutions définitives.

Les entrevues de Vienne ne sont, en somme, que la continuation des délibérations engagées dans des rencontres précédentes et qui sont en bonne voie d'aboutissement.

Les commentaires au sujet des solutions de certaines questions pendantes doivent être considérés comme prématurés.

Vienne, 5 septembre. — L'empereur a reçu le roi Ferdinand de Bulgarie. Le soir, le souverain a entendu le rapport du comte Burian, ministre des affaires étrangères.

Bucarest, 5 septembre. — Le sans-fil de Lyon du 22 août a annoncé que les autorités militaires allemandes avaient opéré une perquisition chez le général Hiescu.

Ainsi présentée, l'information est inexacte. Ce ne sont pas les autorités allemandes, c'est la commission d'enquête parlementaire qui a opéré la perquisition, dont le résultat fut tel que le général Hiescu a été immédiatement arrêté sur l'ordre de la commission d'enquête.

Bucarest, 5 septembre. — M. Panaitescu, ancien chef de la sûreté, a été arrêté hier soir à Jassy et incarcéré.

Il était à la solde de la Russie tsariste et porte la plus grosse part de la responsabilité du traitement indigne infligé aux internés des Puissances centrales au début de la guerre.

M. Panaitescu était un des instruments les plus dangereux du cabinet Briand.

Constantinople, 5 septembre. — Talaat Pacha et Reschad Himmé sont partis pour Berlin, où le comte Bernstorff s'est rendu auss.

L'ouverture de la session parlementaire, prévue pour la mi-septembre, a été ajournée à l'époque normale, soit en novembre.

Londres, 5 septembre. — Le Congrès des syndicats ouvriers anglais a voté une résolution demandant que dans toutes les exploitations la durée du travail soit réduite à 48 heures par semaine sans diminution des salaires.

Un amendement réclamant la réduction de la durée du travail à 44 heures; il déclarait antilégales de la part des ouvriers l'offre de fournir des heures de travail supplémentaires, leur interdisant d'accepter de fournir des heures supplémentaires au delà de 33 heures par mois, ces heures, au surplus, ne pouvant être exigées des ouvriers âgés de moins de 18 ans.

42 ans, 1 neveu à l'armée belge; Houck Emile, 41 ans; Houck Berthe, 6 ans; Ganderis Georgine, 12 ans. Blessés: Houck Julia, 8 ans; Houck Yvonne, 9 ans; Houck Adeline, 13 ans; Ganderis Léonie, née Decurie, 41 ans.

4. Ostende. — Raid d'aviateurs alliés, le 21 août 1918.
Blessés: Coopman Henri, 21 ans, 1 frère, 1 cousin, 1 oncle à l'armée belge.

Petites Chroniques

Croquis de Guerre

Leur cœur est plus dur que le Roc Forbans; ils assassinent le monde.

J'habite une grosse commune des environs de Huy. Cette localité, très industrielle, est pauvre, très pauvre, en ces temps de misères. La manne céleste y est inconnue. Elle n'y fait jamais son apparition. Ce serait cependant le temps ou jamais de prodiguer les miracles à foison.

Hélas, trois fois hélas! que nous sommes loin des cinq pains et des deux poissons du désert.

J'habite donc cette contrée bienheureuse qui n'a rien de commun avec le paradis. Et, comme M. Toulmond je suis toujours à la recherche de mon brichon... quotidien. Oh! ironie! Celui-ci est d'ailleurs nécessaire, indispensable à la conservation de ma pauvre carcasse.

Ne pouvant, le temps me faisant défaut, me rendre aux champs, glaner les rares épis faméliques que la générosité grande de messieurs les fermiers, abandonne au brave populo, dont les malheureux enfants meurent à l'enfer du front, je suis réduit à m'adresser directement aux producteurs ou à leurs comparses, les intermédiaires. Mais comme ces services ne connaissent que les taux usuraires, c'est à la ferme qu'il faut se rendre pour essayer de se procurer quelque supplément de nourriture la ration de l'Hispano-Néerlandais étant par trop insuffisante.

Croyez-moi, amis lecteurs, la chose manque de charme. Ah que oui!

Pas que tous les fermiers soient de mauvais bougres, non bien sûr. Pas qu'ils soient tous des ours mal léchés sans éducation aucune, non plus. Mais néanmoins je vais à la vérité d'avouer franchement que rares, très rares sont les visites où l'on est accueilli de manière avenante. On ressemble quelque peu, au seuil de ces gros bâtiments carrés, d'où s'exhalent des odeurs malodorantes, à des miséreux, à des gueux quémandant, implorant la charité.

Les chiens hirsutes grondent, le personnel louche défavorablement et le patron grogne tout en vous dévisageant des pieds à la tête, si ce n'est de la tête aux pieds. Le tout formé un ensemble des plus réjouissant... pour celui qui ne s'y trouve pas!!

Si le fermier est un brave homme, on entre, puis on cause. Il y a alors quelque chance de sortir la musette un tantinet garnie.

Hélas, le cas est rare.

Neuf fois sur dix on sort bredouille un ricanement au dos.

Tenez, hier encore, accompagné de ma femme — elle me suit souvent dans ce genre de tournées, j'étais allé voir un « cinsi ». Le bougre habite place communale, près de l'église où repose Jésus, le grand Galilien né sur la paille et un château où habite le Seigneur, le vrai, celui-là.

Nous entrâmes. La demoiselle tout d'abord nous fit grise mine, bien que nous n'étions pas précisément en haillons. Ça s'annonçait plutôt mal.

Le patron — une espèce de brute mal dégrossie — étendu dans un fauteuil daigna nous saluer à peine. J'étais cependant chapeau bas. Un certain malaise planait. Aussi, du coude j'invitais ma chère moitié à y aller du petit boniment. Elle ne s'en acquitta pas trop mal, ma foi, et je croyais la partie gagnée.

Un grognement sourd lui répondit puis quelques phrases malsonnantes suivirent. Nous avions fait corvée.

Sentant la moutarde me chatouiller le nez, je poursuis ma femme vers l'huis ayant hâte de me trouver à l'air et de respirer librement. J'étais écœuré de cette attitude grossière. Une heure après j'apprenais que le bougre en question avait un jour répondu à des personnes qui étaient allées le trouver pour le même motif, qu'il espérait bien que la guerre ferait « crever » toutes ces canailles de mendicants!!!

Et voilà, chers lecteurs, où nous en sommes en l'an de grâce 1918. Les os de nos soldats blanchissent les champs de bataille. Cela paraît-il, pour la cause sacrée de la civilisation. Pendant ce temps, des butors — nos compatriotes — affament et insultent par surcroît, nos braves populations.

Et demain ces gaillards, enrichis de misère et de sang, porteront haut plumes et couleurs nationales.

Joli temps, jolies meurs, jolis cocos... tristes sires! LE RÉTIF.

Petit Carnet Juridique

Dans notre précédente causerie, nous avons promis quelques détails sur la situation des locataires absents du pays.

les affaires de ce locataire. Mais comment? D'une façon très simple :
En remisant dans un endroit sûr, les meubles du locataire et en relouant.

Le moyen est facilement réalisable quand il s'agit — c'est le cas, croyons-nous, le plus fréquent — d'un quartier, d'un appartement, puis qu'il suffira de transporter le mobilier à un étage supérieur.

Mais, nous objectera-t-on, le propriétaire a-t-il le droit d'agir ainsi?
Oui, à notre avis, car on agissant ainsi, le propriétaire devient un simple gérant d'affaires qui gère la chose d'autrui en bon père de famille.

Et quand le locataire reviendra, sera-t-il en droit de se plaindre, puisqu'il retrouvera son mobilier intact et que, d'autre part, sa dette sera limitée.

Ajoutons, pour calmer les esprits trop puristes ou trop éraillés qui contesteraient notre façon de procéder, qu'en temps normal des mesures anormales s'imposent et se justifient.

Dans les lignes qui précèdent, nous n'avons eu en vue que les absents du pays pour une cause d'ordre particulier, mais quelle est la situation des locataires absents pour motif « d'intérêt général ».

En d'autres termes, quelle est la situation des locataires présents sous les drapeaux?
Ces braves doivent-ils leur loyer?
— Nous répondrons par une affirmation identique à celle que nous avons émise pour les absents ordinaires.

Où, en droit civil, les locataires soldats doivent le montant de leur loyer.

Contrairement donc à ce que beaucoup croient, la loi du mois d'août 1914 n'a donc pas exonéré les soldats du paiement des loyers.

Et pendant qu'ils se battent pour la collectivité, leurs loyers courent. Il n'y a, en effet, à l'heure présente, aucune loi qui exonère le soldat de payer le prix de son loyer.

Il y a bien l'arrêté du 20 novembre 1914 qui stipule : Les locataires qui ont été empêchés par suite de la guerre de jouir de la chose louée peuvent demander ou la résiliation du bail ou une diminution du prix pour le temps pendant lequel ils auront été empêchés, dans l'un et l'autre cas il n'y a pour le bailleur lieu à aucun dédommagement de la part du preneur.

Toutes les contestations seront de la compétence exclusive des juges de paix.

Et d'après la circulaire interprétative du 1^{er} janvier 1915, l'arrêté du 20 novembre a notamment eu vue : le rappel sous les armes du locateur d'un domicile en cas que sa famille ne reste pas sans être incommodée.

La seule mesure de faveur prise par nos législateurs en faveur des soldats est celle insérée dans la loi du 4 août 1914, qui interdit toute poursuite en matière civile ou commerciale contre les citoyens présents sous les drapeaux, et ce, pendant toute la durée de la guerre.

Quand nous écrivons inattaquable, nous nous plaçons au point de vue des mesures d'exécution, ce qui nous amène à poser une nouvelle question, ce qui nous amène à saisir conservativement les meubles d'un soldat présent sous les drapeaux?

Bien que d'aucuns le contestent, nous pensons qu'en présence des termes employés par la loi exceptionnelle du 4 août 1914, les mesures conservatrices, même contre un soldat au front, seraient permises.

Sans entrer dans de longues dissertations juridiques, disons donc immédiatement qu'un propriétaire peut faire opérer une saisie-géogère sur les meubles du soldat au front.

Le motif, c'est qu'on ne considère pas la saisie-géogère comme un acte d'exécution; cette saisie n'a qu'un seul but : conserver; si vous le voulez bien, les meubles du locataire à la disposition du propriétaire.

Ajoutons que, en présence du texte de la loi du mois d'août, le juge ne peut transformer la saisie-géogère en saisie-exécution, ce qui revient à dire qu'en aucun cas on ne pourra vendre le mobilier saisi-géog.

Terminons ce rapide aperçu en déclarant que dans toutes ces questions délicates s'il en fait, le propriétaire consent de sa responsabilité devant le pays doit, avant de consulter le Code, consulter sa conscience.

Il nous reste à examiner maintenant la question du loyer en ce qui concerne : les femmes de soldats, ce sera l'objet de notre prochaine causerie. Paul ALBAIN.

Chronique Liégeoise

A l'Hôtel de Ville.
En sa dernière assemblée, le conseil communal a voté l'allocation d'un subside de 2.500 fr. à la Commission administrative du Musée de la Vie Wallonne.

Il s'est inquiété aussi du sort des anciens employés communaux et instituteurs retraités. Il leur est alloué une indemnité de vie chère proportionnelle au chiffre de leur pension. Ceux dont la pension ne dépasse pas 1.000 francs touchent 50 % d'indemnité, pour 1.500 francs, 40 %, pour 2.000 francs, 30 %, pour 3.000 francs, 15 % et pour les pensions supérieures, 10 %.

Le Sou du Passe Temps.
Cet intéressant organisme vient de publier le rapport financier de son activité depuis deux années d'exercice soit de mai 1916 à mai 1918.

Les chiffres qu'il donne sont éloquent; en effet, sur une recette totale de 178.403 fr. 04, « Le Sou du Passe-Temps » a versé 175.866 fr. 40 à 39 œuvres différentes.

L'Art wallon.
Le comité pour l'érection d'un monument à feu Alphonse Tilkis, a recueilli déjà de nombreuses sommes, produites par des collectes dans nos principales salles de spectacle. Des représentations ont eu lieu d'organisation au théâtre du Trocadéro.

Voici qu'un autre comité vient de se constituer au quartier de l'Ouest pour le placement d'une plaque commémorative sur la maison de la rue Sainte-Marguerite où est mort en 1916 le dévoué poète wallon Emile Gérard. Une demande sera également faite à l'administration communale pour que la place du Flot port désormais le nom de place Emile Gérard.

La vente des legumes.
L'arrêté du 5 juillet dernier vient d'être heureusement modifié comme suit :
A la première infraction, la marchandise sera saisie et payée aux prix établis pour la catégorie des grossistes et ce avec 25 % de rabais, quelle que soit la catégorie.

A la première récidive, ce rabais sera de 50 %.

A la deuxième récidive, la marchandise sera confisquée sous paiement et vendue au profit des œuvres de la ville.

Cet arrêté entre immédiatement en vigueur. Bravo! et à la poigne, maintenant. C. M.

Chronique Locale et Provinciale

Signalation
de GELDOLF, Pétronille, disparue de son domicile, rue Lœnaerts, 76, à St-Gilles, depuis le 7 juillet. Age : 47 ans.

Taille : petits. — Cheveux bruns; — Sourcils noirs fort épais; — Yeux noirs.

Costume bleu tailleur avec col de soie rose; chapeau de tulle gris et noir; bottines noires à lacets. Quiconque pourrait donner des renseignements relatifs à la susnommée est prié de m'en informer. Namur, le 30 août 1918.

Der Präsident der Zivilverwaltung für die Provinz Namur, gez. Freiherr von HUNDT.

Chronique judiciaire

Tribunal d'arrondissement de Namur Audience du 6 septembre 1918.

Ferdinand Matherbe et Ferdinand Linet, d'Andenne, sont accusés d'avoir volé en commun, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans la nuit du 22 au 23 juin, un cochenon valant 800 francs au préjudice de M. J. Moreau.

Le premier accusé travaille en Allemagne et ne peut être entendu. Le second se voit octroyer 6 mois de prison.

— Fernand Catinus et Jules Moreau sont accusés d'avoir volé des poules à Ernage dans la nuit du 30/31 juillet, au préjudice de M. C. Fondair.

Les deux inculpés travaillant en Allemagne et ne peuvent être entendus.

— Constant Moreau et Jules Moreau, travaillant en Allemagne, et Fernand Matherbe, Auguste Benil et Armand Catinus sont inculpés d'avoir frauduleusement et en bande soustrait dans la nuit du 22/24 juillet à Gemboux, 6 paires de bottines, 1000 cigares, plusieurs milliers de cigarettes, etc., le tout d'une valeur de 8000 frs.

Les trois derniers inculpés récoltent respectivement 6, 4 et 9 mois de prison.

— Doumont Alfred et son épouse, Doumont Elise, sont inculpés d'avoir, dans la nuit du 4 au 5 avril, volé à Hésimont, un mouton, des lapins et des outils aratoires, au préjudice de M. Door.

Doumont Alfred est condamné à 6 mois, tandis que sa femme, également inculpée d'outrages aux agents de la force publique, est acquittée.

— Fondair Auguste, inculpé d'avoir volé à Andoy-Wierde, le 12 mai, 70 kg. pommes de terre, de la chicorée, etc., est acquitté, faute de preuves suffisantes.

— Piette Joseph, Péka Paul et Conne Joseph, inculpés de vol à l'aide d'escalade de pommes de terre et légumes au préjudice de M. J. Mequet, sont condamnés chacun à 3 mois de prison.

Appels

Les appels suivants auront lieu pendant le mois de septembre 1918 :
A l'École de Bienfaisance, rue Godefroid.
1. A. Garde Civile : Officiers et soldats numéros 1 à 300, à 4 h. 30 et suiv. à 4 h. 15. le jeudi 12 septembre.

B. Les Invalides ennemis qui ont pris part à la guerre, ainsi que les personnes qui ont été prisonnières de guerre civiles : à 4.30 h. de l'après-midi, le jeudi 12 septembre.

C. Séminaire : à 4.45 h. de l'après-midi, le jeudi 12 septembre.
2. Les Etrangers Ennemis : (Tous les hommes nés de 1877 à 1901) Italiens, Français, Anglais, Russes, Serbes, Monténégrins, Japonais, Portugais, Roumains, ainsi que les sujets des Etats suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Chine, Brésil, Cuba, Haïti, Panama, Bolivie, Honduras et Guatemala, Grèce, Siam, Libéria, Costa Rica, Pérou, Uruguay, Nicaragua et l'Equateur. à 4.30 h. de l'après-midi, le jeudi 12 septembre.

3. Les Belges en surveillance : NAMUR. — Les personnes nées en : Le mardi 10 septembre 1918.
1877-78, à 3 h. de l'après-midi.
1879-80, à 3 h. 15 » »
1881-82, à 3 h. 30 » »
1883-84, à 3 h. 45 » »
1885-86, à 4 h. » »
1887-88, à 4 h. 30 » »
1889-90, à 4 h. 45 » »
1891-92, à 5 h. » »
1893-94, à 5 h. 15 » »
1895-96, à 5 h. 30 » »

Le mercredi 11 septembre 1918.
1897, à 3 h. 15 de l'après-midi.
1898, à 3 h. 30 » »
1899, à 3 h. 45 » »
1900, à 4 h. » »
1901, à 4 h. 15 » »

SAINT-SERVAIS. — Les personnes nées en : Le mercredi 11 septembre 1918.
1877-84, à 4 h. 30 de l'après-midi.
1885-94, à 4 h. 45 » »
1895-01, à 5 h. » »
BOUGE, à 5 h. 30 » »
SAINT-MARC, à 5 h. 30 » »

JAMBES. — Les personnes nées en : Le jeudi 12 septembre 1918.
1877-84, à 3 h. de l'après-midi.
1885-94, à 3 h. 15 » »
1895-01, à 3 h. 30 » »

Les porteurs de permis de voyage doivent se présenter également au Contrôle.
Il ne sera plus exercé aucun contrôle dans les bureaux du MELDEAMT.
Doivent se présenter aux appels : Tous les hommes belges nés en 1877-1901, tous les étrangers ennemis (Italiens, Français, Anglais, Russes, Serbes, Monténégrins, Japonais, Portugais, Roumains et les sujets des Etats suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Chine, Brésil, Cuba, Haïti, Panama, Bolivie, Honduras, Guatemala, Grèce, Siam, Libéria, Costa Rica, Pérou, Uruguay, Nicaragua et l'Equateur, tous les hommes nés de 1877 à 1901.

Les cartes d'identité et de contrôle doivent être présentées.
Celui qui manquera sans excuse sera puni. Il est strictement défendu de fumer pendant les appels, ainsi que d'amener des chiens. Deutsches Meldeamt Namur.

ETAT-CIVIL de la Ville de NAMUR du 30 août au 5 septembre
NAISSANCES
Léonie Ronvaux, avenue Prince Albert, 9; — Gaston Fiquet, rue du Pont, 13; — André Scaillet, rue Biondeau, 10; — Marcelle Begueudre, rue Lucien Nauléche, 32; — André Bethier, rue Henri Bies, 114; — Marcel Boulenger, à Saint-Quentin; — Louis Oslet, à Vedin.

MARIAGES
Henri Denis, journaliste, à Floreffe, et Rosalie Dalebroux, femme de chambre, à Namur; — Emile Andreux, employé, à Namur, et Marie Chaudoir, à Namur.

DÉCÈS
Adolphe Fromy, époux Arville, 77 ans, rue de l'Hôpital, 1; — Amélie Elory, épouse Mahaux, 75 ans, rue du Four, 18; — Louis Van Aelst, époux Elory, 74 ans, à Flawinne; — Bertha Veuro, 20 ans, rue de la Prévoyance, 28; — Madeleine Gouverneur, 4 ans, rue Godefroid, 35; — Germaine Dory, 9 ans, rue des Bas Prés, 33; — Berthe Jallet, 1 an, rue du Progrès, 4; — Nicolas Goblet, époux Terrier, 83 ans, rue Bord de l'Eau, 12; — Marie Dardenne, veuve Joniaux, 84 ans, à Branchon; — Rosalie Letoppe, 83 ans, à Saint-Quentin; — Hubert Bruneel, époux de Montpellier, 51 ans, à Bioul; — Marie Dehay, 54 ans, place d'Hasledon, 13; — Clotilde Sommeiller, veuve Michel, 83 ans, à Balon; — François Bretez, époux Guertel, 84 ans, à Queant; — Emile Paron, 1 an, rue Alfred Bequet, 20; — Florent Jeunehomme, époux Beca, 71 ans, rue Saint-Nicolas, 51; — René Kay, 8 ans, à Fieurus; — Isidore Paquet, 14 ans, à Malonne; — Marie Piret, 57 ans, rue Emile Cavelier, 86; — Anna Binder, veuve Falumbo, 77 ans, rue de Bruxelles, 78.

PUBLICATIONS DE MARIAGES
Victor Larimont, ajusteur, à Falisolle, et Marie Hercoit, à Namur; — Julien Monpellier, agent aux chemins de fer, à Namur, et Mathilde Defoin, repasseuse, à Namur; — Léon Matisse, menuisier, à Jambe, et Pauline Vandenberghe, dentelière, à Namur.

Petites Consultations

H. A. B. — La C^{ie} d'assurances incendie n'acceptera pas de traiter sans l'intervention du mari.
La femme commune en biens — c'est notre cas — peut sans aucune autorisation faire tous les actes conservatoires relatifs à ses biens. D'aucuns soutiennent que par conséquent elle pourrait souscrire — rien que souscrire — seule la police en question. A leur avis c'est un acte conservatoire.

Soit, admettons cette thèse, mais s'il survient un sinistre et s'il s'agissait de toucher l'indemnité. Quid? Aussi à divers points de vue, il vaut mieux

faire intervenir le seigneur et maître de la communauté; le mari.

En l'espèce soumise, vous pourriez atteindre le but en faisant intervenir un tiers qui souscrirait lui la police; c'est une question de confiance. Reçu 2 fr. 50

SELECT

60, rue de Fer, 60
NAMUR NAMUR
Tous les jours, de 3 heures à minuit
CONCERT chants, démonstration de danses par les meilleurs danseurs.

GLACES — PATISSERIES — VINS FINS
CONSOMMATION DE CHOIX
ORCHESTRE D'ELITE
Etablissement unique à Namur 7188

ANNONCES

BELLE OCCASION : Redingote, Gilet, Pantalon neufs à vendre 325 fr. — Adr. bur. jour. 7214 1

J'achète MIEL naturel toutes quantités prises à domicile. 7212 1
15, rue Baron de Castrô, Etterbeck

POUR installation d'un bureau belge, on cherche, centre ville, appartement 3 pièces au moins. Adresse bur. du jour. aux initiales P. W. 7207

BELL'S SITUAT ON
Commerce de quincaillerie et ustensiles de ménage à remettre. 7213 3
Pour renseignements s'adresser
A. ROUSSEAU Grand'Place, à Ecaussines

OUVRIERS et OUVRIÈRES sont demandés à la Confiturerie MILET, avenue Prince Albert, Namur.
Bons salaires 7206

Victor HUGO illustré
A VENDRE : les Œuvres complètes 19 volumes magnifiquement reliés, état neuf. Faire offres F. D. place d'Armes, 38, Namur. 7207

CACHETS EN CAOUTCHOUC, tampons perpétuels violets. S'adresser à M. JASSOGNE, rue Fossés Fleuris, 11, Namur. 7083

Verres & Glaces
franco partout avec garantie d'arrivée en bon état
F. DAMPREMEZ, à Jumet (Spinoy) 7177

Toujours disponible nourritures pour poules oiseaux, perroquets, chèvres, porcs, etc. Echantillons et prix sur demande.
Jos. van Kerckhove
2, chaussée de Malines. ANVERS 7086

MEUBLES

A VENDRE : Beau choix de salles à manger, chambres à coucher, mobiliers de bureaux, mobiliers de cuisine. — Prix avantageux. 7085 4
J. LINHET - SEIGNEUR
NAMUR — 16, rue de l'Ange, 16 — NAMUR

MALADIES de la PEAU
de la barbe, panaris, furoncles, plaies suppurantes variqueuses ou brûlures sont guéries par la Pommade du Dr. AVILLE
dans toutes pharmacies. — Dépôt général : pharmacie NEMERY, rue Notre-Dame, Namur. 7084

Avant de faire vos achats pour matelas, demandez échantillon FIBRE DE BOIS STERILISE 13/100
chez V. MAREZ-GÉRARD
NAMUR — 59, rue des Brasseurs — NAMUR
Conditions avantageuses 7062 12

C. Werenne-Rappez

Quincailleries, Emaillage, etc. Robinets autorisés.
CLOUS POUR BŒUFS qualité extra. 7008
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES